

Ce rapport exprime les vues collectives d'un groupe international d'experts et ne représente pas nécessairement les décisions ou la politique officiellement adoptées par l'Organisation mondiale de la Santé.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
SÉRIE DE RAPPORTS TECHNIQUES

N° 118

LES ACCIDENTS CHEZ LES ENFANTS

L'étude des faits, base de l'action préventive

Rapport d'un groupe consultatif

	Pages
1. Introduction	3
2. Epidémiologie des accidents	6
3. Renseignements sur la mortalité	18
4. Renseignements sur la morbidité	26
5. Plan d'études statistiques devant servir de base à l'action préventive et à l'appréciation des résultats	29
6. Circonstances, causes et conséquences des accidents	34
7. Prévention	40
8. Résumé des observations et recommandations	44

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

PALAIS DES NATIONS

GENÈVE

1957